

# Nouveaux agréés

AVRIL 2018

## PROFESSIONNELS

BARRAS Alex	La Meuse
BOURGUIGNON Marie	RTBF
COLART Louis	Le Soir
DATH Clémence	RTBF
FABRI Mickaël	Freelance
HELLINCKX Sébastien	Freelance
HOREMANS Benoît	RTBF
JACQUET Nicolas	No Télé
LOUVIGNY Adeline	RTBF
PINTO FERREIRA DOS SANTOS Gauvain	Freelance
UDRESCU Maria	Freelance
UGHI Manon	Freelance
URBAIN Aurélie	La Province
VALENNE Eric	Freelance

## STAGIAIRES

BERGER Maxime	RTBF
BERGER Morgane	Belga
BRUGMANS Aline	L'Echo
BUISSON Marine	Le Soir
DE GROEVE Soline	Freelance
DELHALLE Sophie	Cathobel
MAHIEU Grégoire	RTBF
SCHLUPP Klaus	Freelance
VAN HOOBROUCK D'ASPRES Morgane	BXL

## COLLABORATEUR

D'ANNA Vincianne	Freelance
------------------	-----------

# Hommage

## Pascal Noirhomme

Pascal Noirhomme, journaliste à *TV Lux*, est décédé le jeudi 26 avril, à la suite d'un malaise cardiaque qui l'avait frappé quelques jours plus tôt alors qu'il assistait à un match de football disputé par son club chéri de Mormont, dont il était d'ailleurs vice-président. Le sport et les médias ont été les deux passions marquantes de sa vie trop courte – Pascal n'avait que 57 ans – mais riche d'une carrière qu'il a façonnée et nourrie en autodidacte passionné.

Depuis son enfance, son cœur fragile l'avait mis à rude épreuve, ne lui permettant de suivre les cours à l'école qu'à partir du secondaire. Mais Pascal s'est battu pour réaliser ses rêves. S'il n'a jamais pu pratiquer de sport, il a compensé son manque en devenant un journaliste sportif reconnu, depuis ses premiers pas à Radio Durbuy jusqu'à l'ampleur qu'il a donnée à *TV Lux*, en passant par les « Sports Weekend » qu'il pilota pendant des années sur *Fréquence Wallonie*.

Champion des directs, Pascal fut aussi, pendant dix ans, rédacteur en chef de *TV Lux* où ses collègues, sous le choc, n'oublieront pas sa générosité, sa joie de vivre, sa gentillesse et sa disponibilité sans limite. (P.B.)

## DÉONTOLOGIE

# LE CDJ SERT-IL À QUELQUE CHOSE ?

En huit ans et demi de fonctionnement, il a amené de plus en plus de professionnels à (se) poser les bonnes questions en matière de déontologie.



Jean-Jacques Jaspers (président du CDJ) écoute le rapport de la secrétaire générale Muriel Hanot. Photo Marc Simon.

Il tenait sa première réunion le 7 décembre 2009 et songe déjà au programme de son dixième anniversaire l'an prochain. Avec l'âge et la notoriété grandissante, le Conseil de déontologie journalistique a entendu de plus en plus souvent la question qui tue : la presse respecte-t-elle davantage la déontologie grâce à vous ?

Disons-le d'emblée : aucune mesure précise de l'efficacité du CDJ n'est possible. Et on ferait une grossière erreur de considérer le nombre de plaintes comme un indicateur pertinent. Celles-ci peuvent varier en fonction de la notoriété de l'instance, d'une actualité très émouvante, d'une sensibilité accrue de certains publics, ou d'une mobilisation collective sur les réseaux sociaux. Voire de l'audience d'un média ou de l'attachement du public à son égard. En revanche, les indices se sont multipliés pour attester d'un ancrage plus ferme, au fil du temps, de la déontologie dans le paysage médiatique. Le temps s'éloigne où « *le journalisme est une chose, la déontologie en est une autre* », comme on l'avait lu avec effarement, voici quelques années, dans un mail interne d'un chef d'édition. Et on imagine difficilement qu'un rédacteur en chef puisse encore fanfaronner en déclarant que ses seules références sont le droit et sa conception du métier.

L'action pédagogique du CDJ tient à cet égard un rôle essentiel. Il l'exerce à

travers ses communiqués – adressés à l'ensemble de la profession et pas aux seules parties à la cause –, via ses Carnets de la déontologie thématiques, son bisannuel papier et sur son site. Il va à la rencontre des rédactions, dont tous les membres n'ont pas suivi une formation en journalisme, et des futurs journalistes dans les Hautes écoles et facultés.

Une jurisprudence importante s'est construite dans cette instance unique en Belgique francophone et germanophone. Elle est le seul lieu où des journalistes, des rédacteurs en chef, des éditeurs et des experts hors médias peuvent réfléchir et débattre des pratiques journalistiques, sans la pression d'une crise ou d'une sanction immédiate à éviter. Tout cela ne peut rester sans effets. Le plus tangible de ceux-là est sans doute le nombre croissant de demandes d'information que les journalistes et responsables de rédactions adressent au CDJ ou à l'AJP sur des questions de déontologie. Le CDJ en a reçu 107 l'an dernier, soit une progression de 46% ! Même si la déontologie n'est pas respectée intégralement chaque jour par tous les médias, elle s'est naturellement inscrite dans l'esprit des professionnels. Ce qui ne constitue pas un point d'arrivée, mais seulement une étape.

Jean-François Dumont

Le rapport 2017 présenté le 2 mai par le CDJ est en ligne sur <http://lecdj.be/actualites/>

